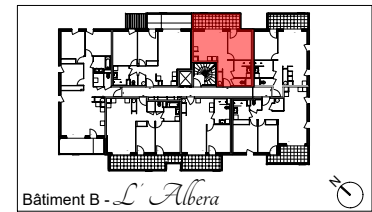




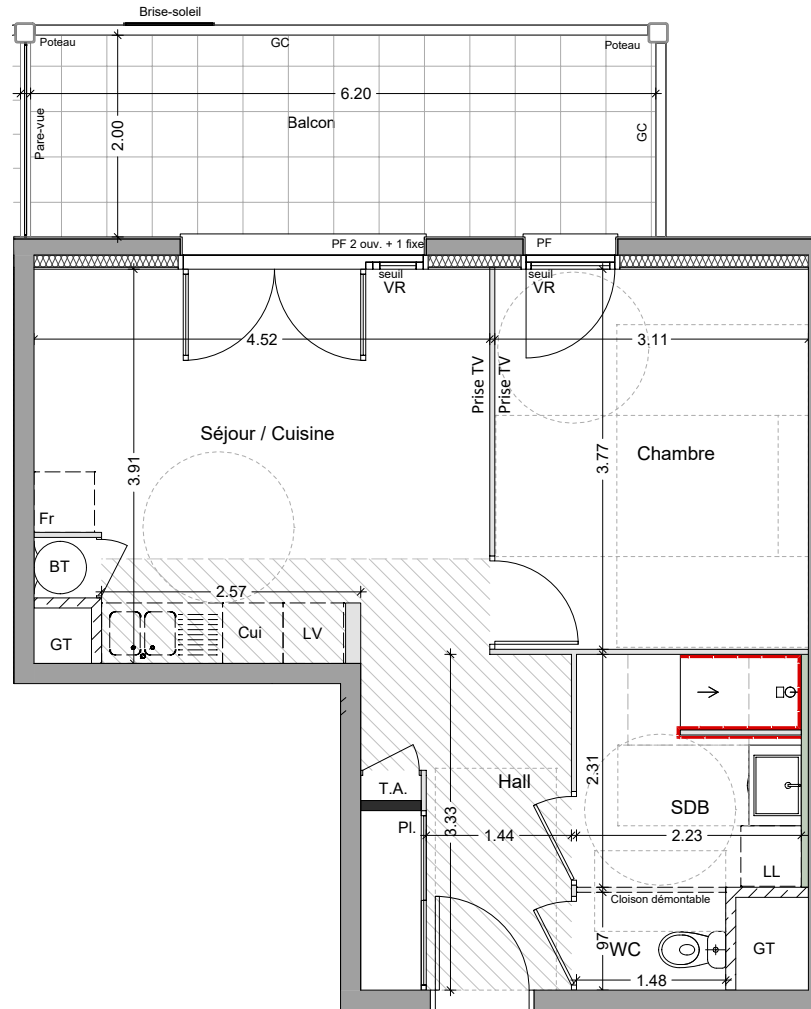
Les Demeures du Soleil



Bâtiment B - L'Albera

Numéro	Type	Étage	Bâtiment
B 01 26	T2	R+1	B

Pièce	Surface habitable
Hall	5,14 m ²
Séjour / Cuisine	18,44 m ²
Chambre	11,72 m ²
SDB	5,09 m ²
WC	1,44 m ²
Total	41,83 m²
Balcon	12,39 m ²

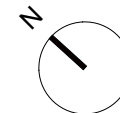
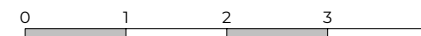


LÉGENDE :

- PF : Porte Fenêtre
- F : Fenêtre
- VR : Volet Roulant
- Vcoul : Volet Coulissant
- LL : Lave Linge
- LV : Lave Vaisselle
- BT : Ballon thermodynamique
- GT : Gaine Technique
- TA : Tableau d'Abonné (Coffret Électrique)
- GC : Lisse de Garde Corps
- Allège basse : Hauteur entre 0 et 50 cm
- Allège moyenne : Hauteur entre 50 et 150 cm
- Allège haute : Hauteur entre 150 et 190 cm

- Siphon
- Robinetterie
- Faïence (toute hauteur dans SDB, 60cm de haut dans cuisine)
- ≡≡≡ Cloison démontable
- ▨ Faux plafond

Le terme "Seuil" est utilisé pour une hauteur comprise entre 0 et 4cm
 Le terme "Marche" pour un balcon est utilisé pour une hauteur comprise entre 4 et 15cm
 Le terme "Marche" pour une terrasse est utilisé pour une hauteur comprise entre 4 et 20cm



Le mobilier et l'électroménager ne sont pas fournis.
 La SCI se réserve la possibilité d'apporter des modifications de dimensions et d'équipements en fonction des contraintes techniques de construction.
 Les retombées, poutres, soffites, regards, édicules etc., prévus pour des raisons techniques de passage de réseaux et canalisation ne sont pas représentés sur le plan de vente et figurent aux documents techniques. Le nombre de vantaux des portes de placards est dessiné à titre indicatif et n'est pas contractuel.
 L'aménagement des espaces verts est donné à titre indicatif, la SCI se réserve la possibilité d'apporter des modifications en fonction des contraintes techniques issues de l'étude de l'ingénieur VRD (escaliers, rampe, enrochement, murs de soutènement de terre, nivellement de terrain, talus, différences de niveaux, réseaux, regards, collecteurs...)
 Les pentes des jardins seront adaptées aux contraintes techniques du site.



PLAN DE PRÉ-COMMERCIALISATION

31 Octobre 2024